

Association québécoise pour la Taxation des Transactions financières et pour l'Action Citoyenne

BULLETIN NO 20 NOVEMBRE 2007

DEUX ÉVÉNEMENTS ONT MOBILISÉ LES ÉNERGIES DES MILITANTS D'ATTAC CET AUTOMNE : LE FORUM SOCIAL QUÉBÉCOIS ET L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. CE BULLETIN PRÉSENTE LES COMPTES-RENDUS DE CES ACTIVITÉS ET DE LA CONFÉRENCE D'OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : « UNE ÉCONOMIE POUR LA VIE ».

SOMMAIRE

Une économie pour la vie

- Compte rendu par Monique Jeanmart ..p1

L'eau dans une économie pour la vie – Compte rendu par Monique Jeanmart ..p3

L'assemblée générale en quelques points – Compte rendu Normand Mousseau ..p6

ATTAC-Québec très présent au FSQ – Compte rendu Claude Vaillancourt ..p7

Une économie pour la vie Compte rendu par Monique Jeanmart

« LE TRAVAIL HUMAIN EST LA SEULE SOURCE DE VALEUR CRÉÉE ET DISPONIBLE POUR LA RÉPARTITION »

« QU'EST-CE QU'UN MARCHÉ FINANCIER? C'EST UN MARCHÉ
PARTICULIER OÙ ON PEUT ACHETER SANS AVOIR D'ARGENT ET OÙ
ON PEUT VENDRE CE QUE L'ON NE POSSÈDE PAS PARCE QU'IL
S'AGIT, LE PLUS SOUVENT, D'UN MARCHÉ À TERME... »

Jean-Marie Harribey est coprésident d'ATTAC-France depuis décembre 2006. Figure de l'altermondialisme, il est également membre du conseil scientifique d'ATTAC-France et membre de la Fondation Copernic. Il est professeur agrégé de sciences économiques et sociales, maître de conférences en économie à l'Université Bordeaux IV. Ses domaines de recherches sont la critique de l'économie politique, la théorie de la valeur, la socioéconomie du travail et de la protection sociale, le développement soutenable, les liens entre l'économie et l'écologie.

'exposé de Jean-Marie Harribey commence par une affirmation choc: le capitalisme actuel a tellement exacerbé sa dynamique (qui est de toujours produire plus de rendement et de plus en plus vite) qu'il est devenu *mortifère*. Deux exemples vont lui permettre de justifier cette affirmation: la crise des *subprimes* et la crise écologique.

La crise des subprimes

Dans le capitalisme actuel, la recherche de rendements très élevés à court terme empêche de plus en plus l'investissement à long terme et mène le capitalisme de crise en crise. Celle que l'on a appelée « crise des subprimes » n'étant que la dernière en date, mais très révélatrice de la vraie nature capitalisme néolibéral récent. capitalisme sans projet et mortifère - qui marchandise tout à la recherche de rendements rapides et élevés - est générateur de profondes inégalités. Mais ce n'est pas tant ce fossé grandissant qu'il veut nous montrer que l'absurdité de ce capitalisme de financiarisation devenu incontrôlable et incontrôlé et qui appelle à des transformations globales.

La crise des subprimes montre l'engrenage et les conséquences de cette dynamique. Elle trouve son origine (aux États-Unis) dans des crédits accordés à des ménages fortement endettés ou peu solvables qui espéraient revendre plus cher en profitant de la flambée de l'immobilier. Ces hypothègues, transformées en produits financiers par les banques sur ce marché dit de subprimes, furent acquises par des fonds en recourant eux-mêmes au crédit, contribuant ainsi à la formation de la bulle spéculative. Le relèvement des taux d'intérêt -en mettant les ménages emprunteurs dans l'impossibilité de payer les intérêts et plus encore de rembourser le capital- et l'effondrement de la bulle immobilière (pourtant appréhendée) provoquaient la panique des fonds spéculatifs qui voulaient tous liquider des titres dont plus personne ne voulait.

Cette crise montre « l'exacerbation des contradictions de la mondialisation financière ». Depuis que la liberté totale de circuler a été accordée aux capitaux, les

crises se répètent. Mais, quoi que fassent les Banques centrales, le remède se transforme en poison à cause des mutations du capitalisme : exigences croissantes de rentabilité, mais surtout affectation principale des profits qui sont destinés prioritairement à servir les dividendes des actionnaires. Ce que nous appelons « crise », n'est que le symptôme de ce néolibéralisme qui privilégie l'affectation spéculative des profits dans la finance en donnant l'illusion d'engendrer de la richesse en dehors de la réalité matérielle. Illusion bien sûr, puisque, faut-il le rappeler, seul le travail humain crée de la richesse. Avec pour conséquence que ce capitalisme, de plus en plus financiarisé, engendre des délabrements sociaux de toute sorte.1

La crise écologique

En réponse à la crise écologique, le protocole de Kyoto a défini 3 mécanismes de lutte contre les GES, qui ont pour conséguence la transformation de l'environnement en produits financiers dont la valeur se définit sur le marché. Une bourse du carbone permet l'achat et la vente de crédit de réduction de gaz à effets de serre (GES). Sur le marché européen, chaque pays et par tant chaque entreprise, se sont vus attribuer un quota de réduction de GES à atteindre. Mais plusieurs stratégies sont possibles : chacun peut réduire ses propres émissions (ce qui est exigeant et contraignant) ou encore aider un pays ou une autre entreprise à réduire ses émissions obtenant ainsi un crédit (qui n'est ni plus ni moins que l'achat d'un permis de continuer à polluer). Contribuer à la réduction dans les pays du Sud est certainement la voie la plus facile, la moins coûteuse et la moins contraignante. Ce que la majorité a fait avec pour résultat paradoxal un excès de crédit qui a fait passer leur valeur d'une tonne de GES de 25 euros à environ 1 euro sur le marché du carbone. Mais surtout ce qui permet à chacun de revendiguer un bilan satisfaisant

2

¹ Un article récent, dans le journal Le Devoir, illustre particulièrement les conséquences sociales désastreuses de cette crise: *Victimes des subprimes*, Philippe Grangereau, Le Devoir, 19 novembre 2007, p.A5.

de réduction sans que la situation *réelle* d'émission de gaz ait changé.

Une économie pour la vie

Pour sortir de cette dynamique du capital mortifère et destructeur, il faut enclencher une démarchandisation du monde et de la société. Il faut surtout reconsidérer notre conception de la richesse qui n'est pas seulement marchande, mais également non marchande. Dans les luttes à mener :

- lutter pour éviter que le capital envahisse le champ des protections sociales (retraites...);
- lutter pour éviter que ce même capital investisse le champ des services publics (santé, éducation, eau...);
- mais surtout lutter contre l'idéologie qui veut qu'un travailleur dans les services non marchands est improductif « ils sont improductifs de profits, mais sont producteur de valeurs réelles, de valeurs d'usage, car faut-il le rappeler toute valeur sort du travail humain ».

Il faut aussi, par la cohérence des taxes globales, taxer la circulation des capitaux spéculatifs pour en freiner le mouvement et les recentrer sur l'investissement qui produit des valeurs réelles engendrées par le travail humain.

En ce qui concerne l'Europe plus particulièrement, il faut définir une autre Union basée sur les solidarités. Il faut surtout (et cela pourrait également concerner le Canada) lutter contre les accords bilatéraux entre l'Union européenne et certains pays en développement parce que ces ententes se révèlent, le plus souvent, pour ces pays, pires que celles de l'OMC. À l'interne, pour la France, il faut lutter contre les réformes de Sarkosy. Et enfin, et cela est valable partout, il faut *articuler* les luttes sociales, économiques et écologiques parce que fondamentalement il n'y a pas de contradiction majeure entre leurs exigences.

Pour conclure: notre action devrait nous mener à penser (et à construire) un nouveau modèle de développement bâti sur une démarchandisation du monde et de la société. Tous les citoyens du monde sont invités à ouvrir une discussion pour un socialisme du XXI siècle qui soit en mesure de réconcilier la démocratie, la solidarité mondiale et l'écologie planétaire. L'altermondialisme peut et doit y contribuer.

L'eau dans une économie pour la vie

Compte rendu par Monique Jeanmart

« Nous gaspillons une ressource sans laquelle nous ne

POURRIONS PAS VIVRE. »

FEDERICO

MAYOR

Sylvie Paquerot est juriste et spécialiste reconnue au Québec et sur la scène internationale en matière de défense des biens publics et plus particulièrement de l'eau. Professeure à l'École d'études politiques de l'université d'Ottawa, elle est également professeure associée au département des sciences juridiques -UQAM-; chercheuse associée au Centre d'études sur le droit international et la mondialisation -CEDIM-UQAM- ainsi qu'à l'Observatoire de recherches internationales sur l'eau -ORIE-Laval-. Elle a obtenu en 2003 un doctorat en sciences juridiques et politiques de l'Université Paris VII Denis Diderot. : Le statut de l'eau douce en droit international : penser la res publica universelle.

Comme militante des droits humains, elle a participé à plusieurs missions internationales sur différents continents et auprès d'instances internationales. Elle est membre de l'Association québécoise pour un contrat mondial pour l'eau, de la Ligue des droits et libertés, du Conseil d'administration One drop et du comité de rédaction de Relations.

our Sylvie Paquerot, l'eau est une autre illustration de la dynamique actuelle du capitalisme : un capitalisme qui veut tout changer en argent même une ressource aussi vitale et fondamentale que Son exposé analyse marchandisation de l'eau elle-même (et non de ses infrastructures) en questionnant la « compatibilité entre les règles économiques actuelles, construites et imposées dans le cadre du capitalisme de marché mondialisé et les caractéristiques de l'eau ». Dans un deuxième temps, elle esquisse quelques pistes pour « penser et construire une autre économie de l'eau dont la finalité soit pour la vie plutôt que pour l'accumulation capitaliste ».

L'eau : droit humain ou bien économique

Depuis les années 70, la communauté internationale est consciente du caractère multidimensionnel des *enjeux de l'eau douce*. Elle définira graduellement trois grands objectifs à ces enjeux :

- résoudre pacifiquement les conflits liés à l'eau
- préserver la ressource
- favoriser son accès pour tous.

Mais, dès les années 80 et surtout début 90, les acteurs « économiques » prennent de plus en plus de place dans le dossier et travaillent à faire entrer l'eau dans la logique du système économique de marché. Un rapport des Nations Unies précise en 1997, « Il faut une approche plus orientée vers le marché pour gérer les fournitures d'eau, et l'eau doit être une marchandise dont le prix est fixé par l'offre et la demande ». Il faut noter que les objectifs précédemment définis ne sont ni modifiés ni reniés, simplement, on préconise qu'ils soient atteints en gérant l'eau comme un bien économique. Pour lutter contre cette tendance, certains organismes internationaux et ONG, vont mettre de l'avant la revendication de l'eau comme un droit humain. C'est en ces termes alternatifs que va s'installer la question de l'eau : droit humain ou bien économique.

Cette position réductrice risque de laisser échapper certains enjeux fondamentaux de l'eau. Mais devant « le rouleau compresseur » de la marchandisation, nous n'avions pas d'autre choix que de *refuser* de reconnaître la valeur (pourtant réelle) économique de l'eau. D'autant plus que les droits humains n'ont jamais constitué un rempart efficace contre le marché!

« Envisager la problématique de l'eau sous l'angle des droits humains plutôt qu'en tant que bien économique n'efface pas l'ampleur de cette problématique complexe. Elle permet cependant d'envisager des avenues qui tiennent compte des différentes dimensions de l'eau. Elle ouvre l'espace de la démocratie, c'est-à-dire des choix politiques, et ultimement éthiques, qui seront écrits en tant que règles juridiques, ce qui n'exclut aucunement la considération de l'économie de l'eau, au même titre que ses autres dimensions. »

Eau et capitalisme de marché mondialisé : quelle compatibilité?

Il importe de revenir brièvement sur les caractéristiques de l'eau pour comprendre les contradictions inhérentes au système économique actuel :

- l'eau est mobile... ce qui rend difficile d'établir des droits de propriété
- elle est inégalement disponible et les caractéristiques de la biodiversité et des écosystèmes dépendent notamment de cette répartition
- elle est limitée, mais pas rare
- elle est recyclable, mais pas renouvelable « au sens où on pourrait la faire pousser dans les arbres ».
- elle est vitale : pas de vie sans eau
- elle est non substituable dans la plupart de ses fonctions.

La problématique fondamentale de l'eau est qu'il faut préserver pour le futur et répartir présentement une ressource qui est limitée or :

- nous sommes de plus en plus nombreux
- l'eau est nécessaire voir indispensable
- nous polluons une ressource sans laquelle nous ne pourrions pas vivre.

Si on considère ces quelques éléments et qu'on leur applique certains principes de l'économie capitaliste de marché mondialisé du point de vue des trois objectifs définis dans les années 70, on se rend compte de l'impossibilité de l'équation. La loi de l'offre et de la demande, en tant que mécanisme de répartition, ne peut être compatible ni avec les caractéristiques de l'eau ni avec les objectifs.

Marchandiser l'eau, c'est considérer que les mécanismes de marché vont en assurer la gestion et la répartition optimale. Or, pour le marché, la répartition optimale signifie amener les ressources et investir là où elle rapporte le plus. La marchandisation de l'eau permettra-t-elle d'atteindre les trois objectifs définis dans les années 70? La réponse ne peut qu'être négative : sur le marché, la valeur d'usage de l'eau ne peut que disparaître devant la valeur d'échange. Elle ne permettra certainement pas d'empêcher les conflits, ni de préserver les ressources. L'histoire est remplie de ressources pillées et disparues. Pas plus qu'elle n'assurera un juste accès pour tous.

Esquisse des principes d'une autre économie de l'eau

Il faut d'abord redéfinir le statut de l'eau : créer une nouvelle catégorie qui consacre l'indispensabilité de l'eau et son caractère unique. Elle n'est pas une ressource comme les autres, mais un élément d'un « système de régulation naturelle qui permet la vie sur terre »: le cycle hydrique. L'évolution du savoir nous a amené à distinguer « les ressources renouvelables des ressources non renouvelables » et à développer des attitudes face à ces catégories. Pourtant, nous en sommes encore à considérer l'eau au même titre qu'une noix de coco, du cuivre ou du zinc. Il faut revoir nos conceptions; il est plus que temps de « doter les ressources vitales (ressources écosystémiques) d'un statut propre qui les rendent indisponibles ».

Il faut ensuite réaffirmer la primauté des fonctions écosystémiques et vitales de l'eau. Ses trois premières fonctions (survie, transport des nutriments, milieu de vie) doivent être assurées en priorité avant toute autre utilisation. Du point de vue d'une économie pour la vie ce principe est incontournable.

À cause de la multiplicité des fonctions de l'eau, il faut en *hiérarchiser* les usages. Le

marché ne pourra jamais permettre « la répartition optimale d'une ressource rare et limitée ». Au-delà de son importance dans les domaines lucratifs (de l'irrigation à la fabrication des ordinateurs), elle doit être reconnue comme la base de la vie sociale et citoyenne (utilisation domestique, communautaire et sociale). Ce qui implique que le coût et la répartition de l'eau doivent être le résultat de choix politiques et de débats démocratiques et qu'il faut en interdire le droit de propriété, sous quelque forme que ce soit. Faire des choix sur d'autres bases que la rentabilité économique permet, par exemple, de choisir l'intégrité d'une rivière (comme milieu de vie ou pour la beauté du paysage) en priorité sur un barrage. De cette hiérarchisation des usages, il faut proclamer la fin du droit de détruire et de polluer. L'utilisation de l'eau comme poubelle a largement dépassé la capacité autosystémique de régénération. Tout excès dans ce sens doit être interdit et sévèrement sanctionné.

Quelques notes pour conclure

Alors que plusieurs considèrent que les mécanismes de marché régleront les conflits internationaux autour de l'eau, on peut donner l'exemple de la Turquie. Elle négocie l'échange marchand de ses ressources en eau avec son voisin solvable (Israël) alors même que ne sont pas résolus les conflits de partage qui l'opposent aux pays en aval (Syrie et Irak), lesquels revendiquant des droits sur cette eau qui traverse leur territoire. Plus près de nous, le cas du Mexique qui, par l'effet de l'Alena, favorise sur son territoire des activités industrielles à utilisation intensive d'eau (par des entreprises étrangères) avec de terribles conséquences pour les utilisateurs mexicains peu ou pas solvables.

Fixer une valeur à l'eau n'oblige pas automatiquement à se soumettre au prix du marché. Dans de nombreux pays, par exemple, on fixe un prix aux cigarettes pour en limiter la consommation auprès de certaines clientèles. Au contraire, la loi de l'offre et de la demande est particulièrement inadaptée pour fixer le prix des biens essentiels. Enfin, le prix du marché fixé par l'équilibre de l'offre et la demande, n'a jamais constitué un mécanisme efficace de

protection et d'usage des ressources. Au contraire, il a pour conséquence d'orienter ces dernières vers les plus offrants en excluant certaines catégories d'usagers. Dernier élément : l'interdiction absolue de polluer est indispensable et doit faire disparaître le principe pollueur payeur parce que ce principe équivaut, pour ceux qui

peuvent payer, à acheter le droit de détruire une ressource indispensable à la vie. La compétition et la concurrence, fondement de la logique du marché, ne peuvent que mener à des iniquités et pire encore. C'est selon Sandra Postel: « a non-win proposition for all ».

L'Assemblée générale en quelques points

Compte rendu par Normand Mousseau

Les résolutions

Plusieurs résolutions furent adoptées par l'Assemblée générale. Vous pourrez les retrouver en détail dans le procès verbal. Voici, en quelques mots, l'essentiel de celles-ci:

RÉSOLUTION 1 : Il est important qu'ATTAC-Québec continue sa lutte contre la montée de la droite au Québec et au Canada. Pour cela, ATTAC-Québec doit continuer son travail d'analyse et de vulgarisation, mais aussi maintenir sa participation dans les divers regroupements sociaux au Québec, au Canada et à l'international. Notre organisation devrait aussi prendre position plus souvent via des communiqués, par exemple. Ce qui a été fait, par exemple, après le dépôt du mini budget d'automne du gouvernement fédéral.

RÉSOLUTIONS 2 ET 7: ATTAC-Québec a eu un impact important au niveau québécois en ce qui concerne la lutte contre l'Accord général sur le commerce des services. Il est important que notre organisation continue cette bataille sur ce plan et sur ceux, connexes, des partenariats publics-privés et du PSP.

RÉSOLUTIONS 3 ET 5 : Notre organisation devrait se faire plus visible durant le temps des impôts. Elle devrait également participer à la semaine d'activités et de mobilisation lancée par le Forum social mondial, autour du 26 janvier.

RÉSOLUTION 4 : Tel qu'annoncé dans le mot du Président, le Conseil scientifique nous prépare un nouveau livre, sur la bourse, cette fois. Voilà qui nous fera du matériel de référence pour incorporer ce sujet dans notre discours.

RÉSOLUTION 5 : On demande au Conseil d'administration d'apporter son soutien à la relance d'ATTAC-Montréal... Voilà déjà une résolution d'accomplie!

Comme vous le voyez, l'Assemblée générale est prête à travailler. N'hésitez pas à participer aux projets qui vous intéressent!

Les ateliers

L'après-midi de l'Assemblée générale s'est déroulé, en bonne partie, sous forme d'ateliers. Au programme: un atelier sur la situation d'ATTAC-Montréal et deux, plus généralistes.

Voici quelques points qui en sont ressortis :

ATTAC-MONTRÉAL REVIT!

Comme l'annonce notre Président dans son retour sur l'Assemblée général, cet atelier a permis d'identifier les membres qui prêts à relever le défi et à relancer un des pôles important d'ATTAC. Si vous êtes intéressés à participer aux activités d'ATTAC-Montréal, n'hésitez pas à nous contacter!

BESOIN DE NOUVEAU MATÉRIEL GRAPHIQUE

Les deux autres ateliers se sont intéressés à des questions parfois plus techniques, mais aussi essentielles à une organisation telle que la nôtre, tournée vers l'éducation populaire. Par exemple, plusieurs membres seraient prêts à tenir des kiosques d'information lors d'événements populaires ou dans les cégeps, les universités, etc. Pour le moment, toutefois, le matériel visuel — tel qu'affiches, banderoles et dépliants — se fait un peu vieux et il a grand besoin d'être mis à jour. Plusieurs membres ont également

suggéré la création d'un « kit de kiosque » qui serait facilement transportable et permettrait d'augmenter considérablement nos efforts de ce côté.

PROTÉGER LA MÉMOIRE D'ATTAC-QUÉBEC

Un des ateliers a également identifié le besoin de préserver la mémoire d'ATTAC-Québec. Entre autres, il

serait bien de rassembler et de maintenir à jour les diverses conférences données par les membres d'ATTAC. En créant des dossiers solides sur divers sujets d'intérêt à ATTAC-Québec, nous pourrions augmenter le nombre de conférenciers disponibles et, ainsi, multiplier l'impact de notre organisation.

ATTAC-Québec très présent au Forum social québécois

Compte rendu par Claude Vaillancourt

A TTAC-Québec s'est activement impliuée dans Forum social québécois, qui a eu lieu du 23 au 26 août à Montréal. L'intérêt d'ATTAC pour les forums sociaux a toujours été soutenu. Faut-il rappeler que notre association a été l'un des membres fondateurs du Forum social mondial? Ces grands rassemblements de citoyens, lieux de rencontre, d'échange et de réseautage, demeurent pour nous l'un des moyens privilégiés pour organiser la résistance à l'ordre néolibéral.

C'est pourquoi ATTAC-Québec s'est intéressée dès le tout début du projet à l'organisation d'un tel forum au Québec. Présents au FSM de Caracas en 3004, là où ce projet a germé, Robert Jasmin et Dan Marquez se sont engagés dans les premières démarches pour lancer ce forum. Jusqu'à la tenue de l'événement, d'autres membres, tels Raymond Favreau, Ghislaine Raymond et Claude Vaillancourt, ont participé aux diverses assemblées générales et se sont impliquéEs dans des comités d'organisation, de façon à ce que la présence d'ATTAC soit constante. Notre association a pu ainsi maintenir un contact stimulant avec d'autres associations et avec les organisateurs du forum.

Notre implication a été remarquée pendant l'événement. En tant que président d'ATTAC-Québec, Robert Jasmin était l'un des porte-parole du FSQ. ATTAC-Québec y a présenté quatre ateliers: Déclin du néolibéralisme et perspective d'avenir, Capitalisme financier: les fonds spéculatifs contre la stabilité financière mondiale, Banque mondiale et privatisation des services sociaux dans les pays en développement et La souveraineté perdue:

les accords commerciaux et les paradis fiscaux. De plus, des membres d'ATTAC ont été invités à participer à d'autres ateliers. Robert Jasmin a représenté ATTAC un important panel organisé Alternatives. Raymond Favreau, Gaétan Breton et Claude Vaillancourt, à l'initiative des Éditions Écosociété, ont donné un atelier intitulé L'état minimal : services à vendre et remboursement de la dette. Claude Vaillancourt a aussi été l'invité de la Coalition des cégeps, en tant que membre d'ATTAC, et a présenté la conférence Néolibéralisme et enseignement collégial. De plus, Jacques Gélinas a donné un atelier très suivi : Les mots du pouvoir, le pouvoir des mots. Et Ghislaine Raymond, très impliquée dans la cause palestinienne, a organisé et donné l'atelier Perspectives de paix en Palestine.

Les ateliers présentés par ATTAC ont soulevé beaucoup d'intérêt. Devant des salles pleines, rassemblant en moyenne plus de soixante personnes, nos conférencierEs ont su toucher un auditoire intéressé et qui a pris la parole dans de riches débats qui ont suivi les présentations. Le succès du FSQ et l'efficacité de son organisation ont contribué à attirer ce large public à nos ateliers.

Plusieurs membres d'ATTAC ont tenu un kiosque, lui aussi très fréquenté. Bien que peu visible et situé dans un endroit peu passant, ce kiosque a malgré tout été un lieu de rassemblement pour nos membres. Il nous a permis de distribuer nos publications et d'intéresser à nos idées de nombreux passants qui s'arrêtaient par hasard, ou qui nous connaissaient et tenaient à en apprendre davantage sur notre association.

ATTAC a aussi été présente à l'Assemblée des mouvements sociaux. Cette rencontre — et le vaste débat dans laquelle s'est engagée l'assemblée — a bien montré l'ampleur de la tâche à accomplir pour arriver à un monde plus juste, et l'extrême diversité des causes qu'il nous faut défendre. Malgré un manque de cohésion évident, les participants à l'assemblée ont tout de même convenu d'organiser de concert une grande journée de manifestation le 26 janvier 2008, qui se tiendra à la place du FSM, et dont la grande action symbolique consistera à allumer des feux partout dans le monde.

Ce premier FSQ a mobilisé beaucoup d'énergie de la part de nos membres. Mais nous en sommes sortis très satisfaits. Plus que jamais, nous jugeons que ce genre d'événement est nécessaire. Il restera donc une priorité pour ATTAC-Québec de participer activement aux suites du FSQ, de continuer à s'impliquer dans l'organisation d'un probable second FSQ, puisque le succès sans conteste du premier nous a bien montré à quel point ce forum reste un lieu approprié pour diffuser de nos idées et pour développer des liens de solidarité avec des associations qui ont des projets semblables aux nôtres.



Pour toute suggestion, commentaire ou question veuillez vous adresser à la coordonnatrice du bulletin.

Pour des conférences, séminaires, présentations dans votre région, invitez ATTAC!

ATTAC-QUÉBEC
Succursale Saint-Jean-Baptiste, C.P. 70012
Québec
G1R 6B1
quebec@attac.org
http://www.quebec.attac.org/index.html

Coordonnatrice du bulletin :

Monique Jeanmart (moniquejeanmart@videotron.ca)